



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE "SECURITE"
N° 16

Jean COUPE

V.Réf. :

N.Réf. : JC/fs.89/5440

DATE 20 OCTOBRE 1989

OBJET OUVERTURE ET DEFORMATION EN VOL D'UN MAILLON RAPIDE.

MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES

Maillon rapide "Parachutes de France" de connexion : suspentes - élévateurs

TEXTE

A l'issue d'un saut, lors de la récupération de sa voile BLUE TRACK, le parachutiste constate l'ouverture et la déformation très importante de l'un des quatre maillons rapides du cône de suspension. L'examen du matériel par le Directeur Technique fait apparaître un problème de serrage sur un second maillon.

Compte tenu de l'importance de la déformation du maillon (ouvert à + de 90°), l'échappement de celui-ci aurait pu se produire dans la phase finale de la descente et provoquer la mort de l'utilisateur.

DECISION FEDERALE :

Rappeler à tous les utilisateurs de voilures équipées de maillons rapides (Parachutes de France ou autres) de contrôler périodiquement le serrage de ces derniers. En ce qui concerne les maillons Parachutes de France, le serrage à la clé doit être du type "fort" (0,8 Newton/mètre).

Des renseignements complémentaires vous seront diffusés, si besoin est, après expertise du maillon incriminé.

Jean COUPE
Président du C.T.P.

DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente circulaire.

DIFFUSION : Tous les Directeurs Techniques avec affichage dans les Centres Ecoles de Parachutisme.

Président FFP - Directeur Général - Membres du CTP - C.T.R. - MM. TOURNIER et CHALOIN